



## Compte-rendu Assemblée Générale du 27 Juin 2023

### 1) Rapport d'activité & comptes 2022/2023

#### **Rapport d'activités par Caroline Grapard, présidente :**

« Merci à tous, adhérents et producteurs présents ce soir.

Comme chaque année, petit bilan de la saison écoulée :

– des activités « traditionnelles » qui inscrivent l'AMAP dans la vie de la Commune (Forum des associations de SBC en septembre, concours de soupe en décembre, confection de couronnes de bienvenues en décembre, réalisation d'un petit film pour le comité de jumelage avec Wald, participation à la Fête du Centre social en juin).

– l'arrivée d'un nouveau producteur-artisan, Peggy Cheutin (Bulles de Cherry) avec ses produits d'hygiène : 3 livraisons avec un contrat sous forme de cagnotte.

– des adaptations à la situation d'inflation : déplacement de la livraison au mercredi pour éviter à François de faire un aller-retour + augmentation des tarifs

– le changement d'activité de Nadège et Loïc Boveroux qui ont vendu leur exploitation pour se recentrer sur la boucherie *Cf point 3*

- projet pour l'année n'ayant pas abouti : réaliser davantage de photos/infos durant les distributions (peut-être lié à l'absence de « responsable » fléché sur cette mission)

– Malheureusement, le constat d'une déperdition constante d'Amapiens doublée d'une diminution des quantités moyennes commandées pour chaque Amapien (en 4 ans, de 35 à 24 adhérents mais en plus si on prend juste une comparaison 2021-2022 : 23 à 24 adhérents mais 32 équivalents petits paniers à 27 équivalents petits paniers, 5 à 4 contrats conserves, 13 à 11 contrats œufs (510 € à 470€), 10 à 9 contrats viande (510 à 470€).

On le voit, le bilan est préoccupant. Il doit nous amener à innover pour conserver cette structure dont l'ADN est de soutenir des producteurs locaux, dont l'activité est la plus respectueuse de l'environnement possible (produits issus de l'agriculture biologique, le moins de déplacements possibles, le moins d'emballages possibles). Les valeurs de l'association doivent rester la solidarité, la convivialité, et le souci de la prise de décision collective et donc de l'écoute.

C'est pourquoi, nous avons lancé un petit sondage afin de recueillir vos impressions et idées (*résultats présentés ci-dessous*).

Il faut parvenir à susciter l'envie, en faisant preuve de pédagogie et sans doute d'imagination... raison de notre AG !!! »

Les raisons évoquées/imaginées concernant les diminutions d'adhésion/faible nombre sont : difficulté d'engagement, difficulté pour transformer les légumes (temps, compétences en cuisine), aspect financier, personnes qui ont un jardin, manque de visibilité de l'AMAP,...



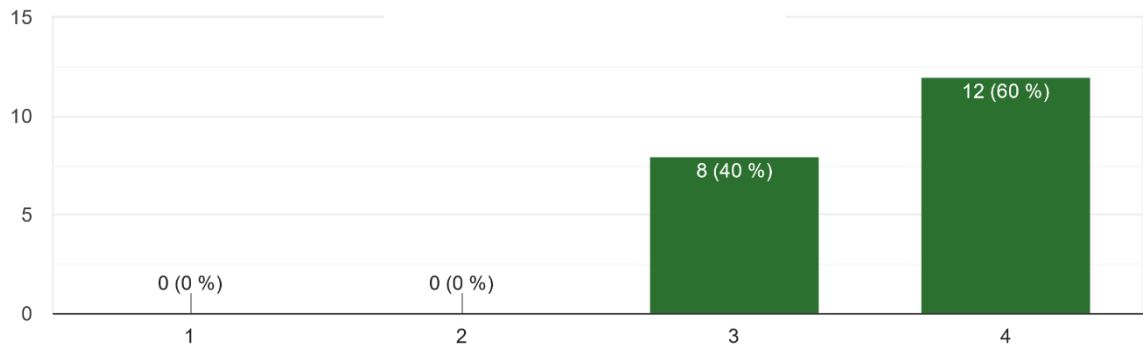
## Sondage concernant la satisfaction des AMAPiens, présenté par Claire Puech, secrétaire :

Sondage envoyé aux AMAPiens pour préparer l'AG ; 20 réponses ont été recueillies pour 24 adhérents (soit un taux de réponse > 80%).

Concernant votre satisfaction générale par rapport à l'AMAPSBC, vous êtes :

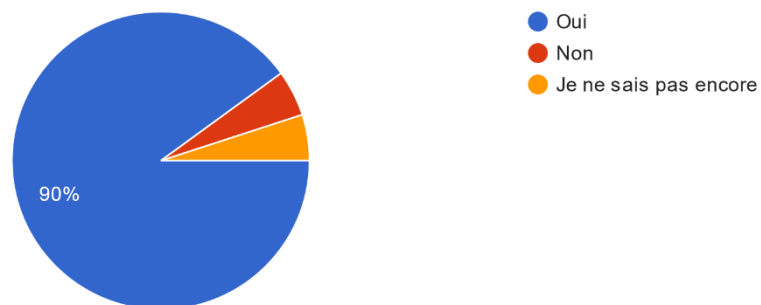
20 réponses

Notes de 1 insatisfait à 4 très satisfait



Souhaitez-vous adhérer pour l'année 2023-2024 ?

20 réponses

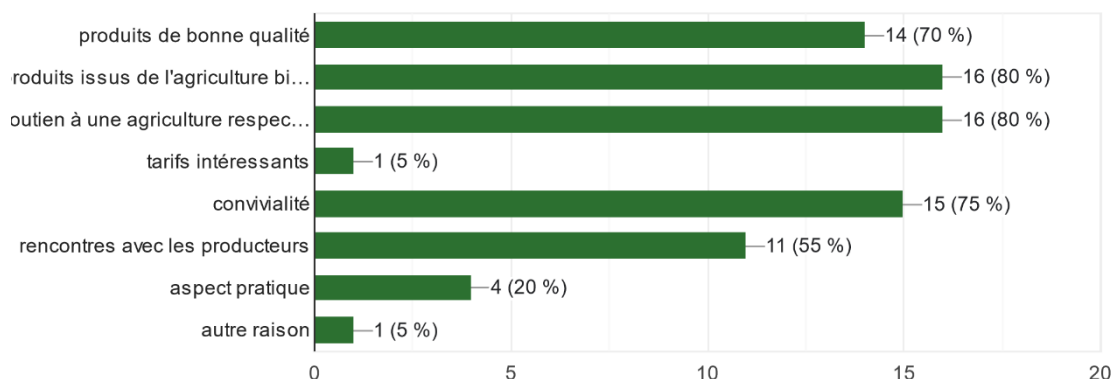


Motifs des réponses négatives : créneau de livraison, prix des produits, autre raison (1 réponse pour chaque)



Pour quelle(s) raison(s) adhérez vous à l'AMAP ? (plusieurs réponses possibles)

20 réponses



Composition du bureau : aucun AMAPiens ne souhaite rejoindre le bureau. Les membres actuels du bureau sont pour la majorité prêts à poursuivre leur investissement mais certains souhaitent revoir leur place dans le bureau ou le quitter.

Changements suggérés + boîte à idées (réponses isolées, 1 ou 2 occurrences par réponse) :

- Davantage d'adhérents
- Davantage de diversité ou quantité dans les paniers
- Plus de moments de convivialité
- Plus d'information sur ce que l'on consomme
- Projection de documentaires (alimentation par exemple) pour toucher davantage de personnes sur la commune

Bilan moral : Approuvé à l'unanimité

## **Rapport financier présenté par Patrick Blouin, trésorier :**

Comptes équilibrés, présentation des dépenses ordinaires et extraordinaires (qq paniers, fournitures apéritif fête du centre social et couronnes de bienvenue). Depuis 2 ans, participation du Foyer pour Tous pour l'assurance de l'AMAP. (juin 2022 = 920.35 € ; juin 2023 = 945 € en solde créditeur, amené à 795€ avec les nouvelles adhésions votées ce jour)

- Adhésion à terre de liens (soutien l'installation de jeunes agriculteurs) de 50 € depuis plusieurs années. Proposition d'augmenter à 100€. Approuvé à l'unanimité
- Adhésion à Miramap (mouvement qui regroupe des AMAP) : non renouvelé depuis 2019 a priori → proposition d'adhérer à nouveau avec cotisation de 50 €. Approuvé à l'unanimité
- Banque  
Changement à prévoir au regard des frais bancaires et difficulté de consultation des comptes à distance : Le Crédit Agricole ou La Poste sera sélectionné en fonction de ce qui sera le plus approprié à la trésorerie de l'AMAP. Approuvé à l'unanimité



Bilan financier : Approuvé à l'unanimité

## **Bilan des producteurs**

François fait part de ses constats sur les difficultés d'engagement de particuliers dans des AMAP. Concernant son exploitation, il a dû réduire son rythme pour raison de santé. L'aide d'AMAPIens est bienvenue.

Nathalie fait aussi le bilan d'une période difficile. Concernant les œufs, difficultés liées à la grippe aviaire qui occasionnent un enfermement des poules, à l'origine de stress (baisse productivité, hausse mortalité,...). Elle est aussi confrontée à des contraintes très importantes sur son exploitation dans le cadre des contraintes sanitaires imposées sur la proximité des poulaillers + des légumes. Pas de difficulté de vente sur les œufs, mais davantage sur les approvisionnements en matières premières (alimentation des poules).

Peggy a constaté un impact de l'augmentation des matières premières. Elle déplore une faible visibilité sur ses ventes, très inconstantes au cours de l'année.

## 2) Renouvellement du Bureau

### **Pour rappel, équipe du bureau de l'AMAP 2022/2023 :**

- Caroline Grapard (présidente, référente contrat œufs et conserves),
- Patrick Blouin (trésorier, référent contrat viande, éditeur de tous les formulaires de l'année), qui souhaite passer la main sur la trésorerie. Un remerciement particulier à Patrick pour son investissement sur le poste de trésorier (cumulé à d'autres fonctions dans le bureau) ,
- Brigitte Tarantola (référente contrat légumes + mail hebdomadaire),
- Stéphanie Bouchez (référente contrat savons),
- Aurélie Warnier,
- Annie Brillaud,
- Claire Puech (secrétaire)

Un remerciement particulier à Olivier Bouchenies pour son aide pour le site internet et les supports de communication.

### Appel à candidatures :

Olivier Bouchenies ; Hélène Gillet

### **Bureau 2023/2024 :**

- Caroline Grapard (présidente, référente contrat œufs et conserves),
- Patrick Blouin (référent contrat viande)
- Brigitte Tarantola (référente contrat légumes)
- Stéphanie Bouchez (référente contrat savons)
- Aurélie Warnier
- Annie Brillaud (envoi mail hebdomadaire)
- Hélène Gillet
- Olivier Bouchenies (trésorier)
- Claire Puech (secrétaire)

Approuvé à l'unanimité



## 3) Contrat viande

Depuis 1 an, Nadège et Loïc Boveroux font face à des difficultés financières ayant mené à la reprise de l'élevage et de la ferme par une tierce personne (finalisé en juin). Loïc et Nadège ne sont plus les producteurs directs mais interviennent pour la transformation et vente de viande. Nadège garde toutefois le statut d'éleveuse. Ces difficultés et changements ont nécessité quelques adaptations de la part des adhérents sur la fin d'année. Cela pose la question du maintien des contrats viande dans le contexte d'une AMAP puisque Loïc et Nadège ne sont plus les producteurs directs. Cette question a été discutée avec Miramap qui explique que cela ne pose pas problème de contractualiser avec Nadège et Loïc (car une solution au problème que rencontrent les producteurs bio à transformer et vendre leurs produits + historique de la relation entre l'AMAP et Nadège et Loïc), en adaptant le contrat.

A priori, les adhérents 2022/2023 souhaitent majoritairement renouveler leur contrat.

Le contrat devra être modifié, afin de : signaler le changement d'activité de Nadège et Loïc ; faire apparaître la mention de leur solidarité avec leurs producteurs en cas d'aléas ; et faire la liste de leurs principaux producteurs.

Approuvé à l'unanimité

## 4) Mise à jour des tarifs et des offres pour 2023/2024

### **Contrat « savons » :**

La formule proposée sera celle d'un engagement sur toute la saison 23/24 et de 4 livraisons (4 chèques transmis avec le contrat avec encaissement au fur et à mesure des 4 livraisons). Minimum du contrat : 4\*20€

Les commandes peuvent être variables en montant (raisonnablement) et en produits (15 jours avant chaque distribution, Peggy transmet la liste des produits en stock afin que les adhérents fassent leur choix) permettant au final de dépenser la totalité de la cagnotte sur la saison.

Possibilité d'ajouter des commandes ponctuelles pour les adhérents à ce contrat.

Livraison : septembre/octobre ; avant Noël ; avant Pâques ; avant l'été sur des mardis

### **Contrat « légumes » :**

Pas de modification de tarif

Distribution le mercredi sauf 4 fois dans l'année le mardi (avec savons et conserves)

### **Contrat « œufs / conserves de volaille » :**

Pas de modification de tarif

Distribution le mercredi sauf 4 fois dans l'année (avec savon et conserves) le mardi. Présence de Nathalie sur les distributions de conserves.

### **Contrat « viande » :**

Réécriture du contrat à prévoir.



Les nouveaux contrats seront en ligne sur le site de l'AMAP et à rendre cet été (juillet-août).

## 5) Possibilité de commande supplémentaire pour les vacances d'été

En plus des distributions classiquement prévues (4 à choisir pour les légumes et œufs), il sera possible d'ajouter des paniers/œufs/conserves. Il est également possible de commander des paniers découverte pour des non-adhérents.

Pour la viande, demander à Loïc et Nadège si une livraison de viande est possible, en organisant la récupération des colis.

## 6) Projets 2023-2024

- Présence au Forum des associations de St Brice le samedi 2 septembre matin. Tous les adhérents sont bienvenus pour prêter main forte.
- Concours de soupes : au Centre social, le samedi 14 octobre (semaine du goût). Prix préparés par le club féminin.
- Développer la communication (aux yeux des adhérents, le projet reste assez peu connu et difficile à trouver) ; idées proposées durant l'AG : panneau d'affichage sur le lieu de distribution (à voir avec la mairie), lien depuis le portail Maelis, distribution de flyers sur un lieu « stratégique » de la commune (ex : devant la boulangerie un samedi matin), création d'un compte Instagram/facebook (tenu par E Grapard), activités plus visibles (par exemple couronnes de bienvenue dans le hall du Centre Social plutôt que dans une salle) lieu de distribution plus visible.
- La piste d'une distribution dans les locaux du Centre Social est évoquée ; cela n'avait jamais pu aboutir jusqu'à présent → à relancer avec le Centre Social puis avec la mairie
- proposer d'autres contrats (fromage, fruits) ? Rappel : essais pour contrat fromage et pain par le passé mais peu concluant
- système de parrainage



## Annexe

### Producteurs présents :

BEAUFILS Nathalie

LESELLIER François

CHEUTIN Peggy

### Adhérents présents :

BLOUIN Patrick

BOUCHENIES Olivier

BOUCHEZ Stéphanie

BRILLAUD Annie

FLEISCHMANN Hervé

GILLET Hélène

GRAPARD Caroline

HATIER Romain

LALHALI Marielle

MARY Isabelle

MONACO Virginie

MORELLE Maryse

PUECH Claire

TARANTOLA Brigitte

VIGNERON Yvonne

WDOWCZYK Caroline

Membres ayant donné procuration : Delphine BORE, Charlotte FONTAINE, Aurélie WARNIER